



**GENERAL FISHERIES COMMISSION FOR
THE MEDITERRANEAN**

**COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES
POUR LA MÉDITERRANÉE**



Premier atelier régional MedSuit sur les indicateurs et les objectifs visant à assurer le bon état écologique des populations marines exploitées à des fins commerciales dans la zone de la CGPM

Siège de la FAO, Rome, Italie, 6–7 novembre 2014

NOTE D'INFORMATION

Contexte

Dans le Plan de mise en œuvre de Johannesburg adopté au Sommet mondial pour le développement durable en 2002¹, il est prévu d'«établir, d'ici à 2004, sous l'égide des Nations Unies, un mécanisme régulier de rapport global et d'évaluation de l'état, actuel et prévisible, de l'environnement marin, y compris les aspects socioéconomiques, se fondant sur les évaluations régionales existantes» (appelé «mécanisme régulier»). En application de la Résolution 60/30 de novembre 2005, l'Assemblée générale des Nations Unies a lancé l'«Évaluation des évaluations» à titre d'étape préparatoire à la création du mécanisme, comprenant notamment les observations d'un groupe d'experts ad hoc. Les synthèses régionales présentées dans ce document abordaient notamment la situation en Méditerranée et en mer Noire. Dans ce rapport, la contribution faite par la CGPM concernant les stocks de ressources biologiques marines exploitées à des fins commerciales situation en Méditerranée et en mer Noire est soulignée. Il est en outre noté que la CGPM est en train d'introduire des objectifs écosystémiques dans la gestion durable des pêches marines, en s'appuyant notamment sur l'utilisation d'indicateurs et d'objectifs, en vue de déterminer l'état des stocks et de mettre en œuvre des programmes de suivi.

À la suite de la décision de l'Assemblée générale des Nations Unies de confier la supervision et l'encadrement du mécanisme régulier à un groupe de travail spécial plénier, les organisations internationales concernées ont été encouragées à fournir des avis scientifiques à l'appui des décisions portant sur l'état de l'océan à l'échelle mondiale et à proposer un cadre pour les évaluations nationales et régionales et pour les décisions en matière de gestion. La première évaluation à l'échelle mondiale de l'état de l'océan devrait être terminée d'ici fin 2014 et des évaluations successives devraient avoir lieu selon un cycle de cinq ans. Cet exercice devrait progressivement englober toutes les informations susceptibles d'être rendues disponibles à l'échelon régional.

Parallèlement aux travaux actuellement menés par la CGPM en vue de préserver les ressources biologiques marines dans sa zone de compétence, plusieurs organisations et institutions ont déjà commencé à prendre des mesures pour réaliser une évaluation de la Méditerranée et de la mer Noire. Parmi celles-ci, il convient de mentionner en particulier le Plan d'action pour la Méditerranée du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE / PAM), la Commission pour la mer

¹ <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N02/636/94/PDF/N0263694.pdf?OpenElement>

Noire et le Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM). Par ailleurs, l'Union européenne a adopté, en 2008, la directive cadre «Stratégie pour le milieu marin», qui a notamment été déterminante pour: (i) réaliser une évaluation initiale de l'état écologique actuel des eaux marines des États membres de l'UE ainsi qu'une analyse de l'impact environnemental et socioéconomique des activités humaines dans ces eaux; (ii) déterminer le sens du terme «bon état écologique» (BEE) pour les eaux marines des États membres de l'UE; (iii) fixer des objectifs environnementaux et indicateurs connexes en vue d'atteindre le BEE et (iv) établir un programme de suivi pour l'évaluation continue et l'actualisation régulière des objectifs. Afin d'améliorer la coordination entre les membres de l'UE et celle avec les États non membres dans les régions et sous-régions concernées, la Directive «Stratégie pour le milieu marin» encourage l'utilisation des mécanismes de coopération institutionnelle existants afin de faciliter la réalisation des évaluations et des programmes de suivi à l'échelon régional.

À la lumière des travaux actuellement menés par le biais de son Comité scientifique consultatif (CSC) en matière d'évaluation et de suivi de l'état des populations marines exploitées à des fins commerciales et compte tenu des initiatives menées par d'autres organisations internationales dans ce domaine (notamment les organisations qui ont conclu un accord de partenariat avec la CGPM comme par exemple le PNUE / PAM, la Commission pour la mer Noire, et le CIEM), la CGPM a lancé, en 2013, un projet financé par le Ministère italien de l'Environnement. Ce projet, dénommé «MedSuit » et mis en œuvre par le biais du programme cadre (FWP) de la CGPM, est conçu comme un instrument à l'appui de l'utilisation durable des ressources biologiques marines dans la zone de la CGPM par le biais de synergies avec d'autres cadre pertinents (le processus d'approche écosystémique, la directive Stratégie pour le milieu marin, etc.). Pendant la première phase de sa mise en œuvre, le projet MedSuit s'est attaché à compléter les évaluations des ressources biologiques marines exploitées à des fins commerciales dans la zone de la CGPM effectuées par le SAC en s'appuyant sur les autres informations et évaluations issues d'autres contextes institutionnels. Dans ce cadre, il a été prévu d'organiser un atelier régional du 6 au 7 novembre 2014 (Siège de la FAO, Rome, Italie) afin de poursuivre la coopération et la coordination régionales et interinstitutionnelles dans la zone de la CGPM.

Objectifs principaux de l'atelier régional

- Faire le point sur les informations existantes concernant l'état des populations marines exploitées à des fins commerciales en Méditerranée et en mer Noire;
- Proposer des indicateurs communs visant à assurer le BEE à l'échelon régional;
- Définir des éléments pour la réalisation de programmes de suivi communs dans la zone de la CGPM, notamment dans certaines sous-régions (Adriatique, canal de Sicile, etc.), et
- Formuler des recommandations afin contribuer aux travaux actuellement menés par le CSC de la CGPM en matière d'évaluation et de gestion des populations marines exploitées à des fins commerciales.

Méthodologie

Cet atelier régional se veut à la fois **informatif et participatif**. Les séances de travail seront partagées entre des discussions sur les évolutions actuelles à l'échelon international et régional et la présentation des expériences nationales et des leçons tirées. Avant la réunion, les participants seront invités à transmettre, des informations en rapport avec les sujets abordés. Ces informations devront être envoyées au Secrétariat de la CGPM et les intervenants seront en outre invités à faire une présentation sur les informations transmises.

Participants

Cet atelier régional est ouvert aux participants suivants:

- Représentants des administrations nationales ou régionales possédant une expertise en matière de pêche et d'environnement;
- Experts invités d'instituts de recherche dans la zone de la CGPM dont l'expertise technique est considérée utile aux fins de l'atelier;
- Parties prenantes intéressées, y compris les fonctionnaires de la FAO;
- Organisations partenaires ayant conclu un accord de partenariat avec la CGPM;
- Organisations et projets internationaux;
- Organisations non gouvernementales et organisations de la société civile possédant une expertise et un intérêt reconnu dans le domaine.

Langues

Les langues de travail de l'atelier seront l'anglais et le français. Un service d'interprétation sera assuré en anglais, français et italien. Tous les documents techniques seront en anglais et une traduction en français sera disponible pour certains de ces documents.

Documentation disponible

- *Programme-cadre de la CGPM (en anglais seulement)*
- *Rapport technique MedSuit (en anglais seulement)*
- *Proposition portant sur la définition du BEE ainsi que d'indicateurs et d'objectifs pour les populations de poissons, mollusques et crustacés présentée à la 16^{ème} session du CSC (en anglais seulement)*
- *Rapport de la 16^e session du CSC*

Dates et lieu

6–7 novembre 2014
Siège de la FAO
Salle Malaisie
Viale delle Terme di Caracalla
00153 – Rome
Italie

Contact et informations techniques

Abdellah Srour
Executive Secretary
GFCM HQ, Palazzo Blumenstihl
Via Vittoria Colonna, 1
00193, Rome
Tel: +39 06 570 55730
Fax: +39 06 570 55827
E-mail: abdellah.srou@fao.org

Miguel Bernal
Fishery Resources Officer
GFCM HQ, Palazzo Blumenstihl
Via Vittoria Colonna, 1
00193, Rome
Tel: +39 06 570 56537
Fax: + 39 06 570 55827
E-mail: miguel.bernal@fao.org

Nicola Ferri
Legal and Institutional Officer
GFCM HQ, Palazzo Blumenstihl
Via Vittoria Colonna, 1
00193, Rome
Tel: +39 06 570 55766
Fax: + 39 06 570 55827
E-mail: nicola.ferri@fao.org

GFCM-Secretariat@fao.org - www.gfcm.org